

LIVRY PARTICIPATIF

Questionnaire adressé aux candidats - Municipales 2026 - Livry-Gargan

Envoyé le 16/02/2026

Contact : contact@livryparticipatif.fr - livryparticipatif.fr

Objet : Recueil de questions, d'engagements et de positions des candidats sur des thématiques locales (démocratie, transparence, urbanisme, environnement, mobilités, etc.).

Principe : Ce questionnaire comporte des questions ouvertes et des questions fermées. Les questions fermées permettent un tableau de synthèse. Les questions ouvertes permettent une expression libre.

Publication : Les réponses sont susceptibles d'être publiées (avec mention des non-réponses) afin d'informer les habitants. La publication peut inclure des corrections typographiques mineures, sans modification du sens. Les candidats peuvent joindre, s'ils le souhaitent, un lien vers leur programme. Pour toute précision ou rectification avant publication : contact@livryparticipatif.fr.

Date limite de réponse : 02/03/2026 à 23h59.

Identification de la liste

Nom de la liste	Notre ambition : Livry-Gargan, notre force : vous
Tête de liste / candidat(e) maire	Marie-Laure HODÉ
Contact (mail)	Notre.ambition.livrygargan@gmail.com
Téléphone	0670804312
Site / réseaux sociaux (le cas échéant)	Notre ambition :Livry-Gargan, Notre force :Vous

1) PRIORITÉS, MÉTHODE, PROMESSES VERIFIABLES

A1 - Quelles sont vos 3 axes prioritaires pour Livry-Gargan en 2026-2032 ? Donnez 1 action par axe, avec calendrier prévisionnel de démarrage et résultats attendus.

Développement (réponse libre) :

Une ville humaine : C'est une ville qui protège, qui accompagne et qui écoute. Nous voulons remettre les habitants au cœur de l'action publique en agissant sur la sécurité, l'éducation, la solidarité, la culture et des services publics modernes.

- Nous voulons travailler en concertation avec les institutions et les organismes qui agissent sur la ville (Bailleurs, Région, EPT, Département, Police Nationale, Éducation Nationale) afin de que cette collaboration puisse permette de résoudre les difficultés. Ce travail de collaboration sera également mis en place avec les habitants dont l'avis sur leur ville est essentiel. Ce travail sera mis en place dès notre arrivée à la tête de la ville et tout au long de notre mandature.

Une ville harmonieuse : c'est une ville où chacun trouve sa place : une ville plus agréable à vivre, plus dynamique, plus écologique et plus accessible. Notre projet repose sur des priorités claires pour améliorer concrètement le quotidien des livryennes et des livryens.

- Nous lancerons dès notre arrivée à la tête de la ville des concertations avec les habitants sur l'ensemble de leur cadre de vie (circulation, urbanisme, économie locale, écologie, parc, équipement sportifs, ETC). Ces concertations permettront de mieux adapter notre cadre de vie aux attentes des habitants. Elles permettront également de transformer la ville de façon qu'elle soit plus proche des aspirations de chacun.

Une ville solidaire : c'est une ville qui n'abandonne personne. Elle agit pour réduire les inégalités, garantir l'accès aux soins, soutenir les familles et accompagner les plus fragiles.

- Notre objectif, et donc nos actions, sera de mieux prendre en compte les difficultés des habitants en mettant en place des mécanismes de solidarité envers les personnes les plus fragiles (séniors, familles monoparentales, personnes handicapées, ETC) mais également en leur garantissant l'accès aux soins et

notamment en modernisant et en renforçant le Centre Municipal de Santé, en mettant en place une politique de recrutement de jeunes médecins.

A2 - Quelles seront vos priorités ou vos actions prioritaires durant les 6 premiers mois du mandat, et quelles mesures concrètes, datées et réalisables, comptez-vous lancer dès votre arrivée pour les mettre en œuvre ?
Développement (réponse libre) :

Sécurité et tranquillité : Nous transformerons la police municipale en police de proximité qui va à la rencontre des habitants et des commerçants. Nous lancerons des recrutements pour des médiateurs qui agiront auprès des jeunes et notamment devant les écoles.

Urbanisme : nous proposerons à l'EPT « Grand Paris, Grand Est » de modifier le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour protéger le patrimoine, les parcs de la ville et pour revoir les possibilités de construction.

Pouvoir d'achat : Nous développerons des achats groupés (électricité, gaz) et nous mettrons en place une « Assurance Habitation et Voiture Communale » afin de permettre aux habitants de bénéficier de tarifs négociés, de réduire leurs dépenses contraintes et de renforcer la solidarité locale.

Solidarité : Nous modifierons le système du quotient familial pour une meilleure prise en compte des situations familiales (familles monoparentales, seniors isolés, personnes aux minima sociaux, travailleurs pauvres, ETC)

Déplacements et mobilités douces : Nous lancerons une consultation citoyenne en lien avec des conseils de quartier révisés pour repenser le plan de circulation. Ce plan devant être respectueux de tous (circulation douces, pistes cyclables continues et sécurisées, transports en commun, voitures).

Intergénérationnel, les jeunes et les moins jeunes : Nous porterons une attention particulière sur la jeunesse et sur nos aînés. Nous étudierons la mise en place d'une aide aux transports pour les jeunes comme cela existe pour les seniors afin de leur permettre de se déplacer à moindre coût. Nous mettrons à leur disposition un Budget Participatif pour qu'ils puissent prendre la main sur leur avenir et proposer des projets. Nous proposerons une bourse pour mettre en relation des seniors ayant une chambre de libre chez eux et des jeunes cherchant un logement.

Enfance, restauration scolaire : Nous ferons une étude pour améliorer les conditions de restauration dans les écoles en agissant sur la réduction du bruit, le renforcement de l'encadrement et la qualité du temps de repas pour les enfants.

2) FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

B1 - Quelle est votre conception du fonctionnement du Conseil municipal ?
Développement (réponse libre) :

Le conseil municipal doit être un lieu de débat où chacun peut s'exprimer sans animosité. La démocratie ne doit pas souffrir d'un blocage de la majorité. La concertation, l'information, l'écoute de la majorité comme de l'opposition doit être l'ADN de notre fonctionnement. Le respect des opinions différentes est le socle d'un conseil municipal respectueux. Mais les expressions doivent être correctes et ne pas tourner à l'insulte. Les débordements de qui que ce soit (majorité ou opposition) seront sanctionnés à travers le règlement intérieur du Conseil Municipal.

B2 - En tant que maire, vous engagez-vous à ce que, dans votre majorité, chaque conseiller municipal conserve une totale liberté de vote, et qu'aucun élu ne soit contraint à voter « par bloc » ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Chaque membre du Conseil Municipal (majorité comme opposition) de par nature vote de façon individuel. Le débat doit être libre et chacun doit prendre ses responsabilités. Dans un CM bien géré, les projets sont vus en amont et décidés à la majorité. Néanmoins, chacun étant libre, les élus de la majorité pourront voter comme ils le veulent.

B3 - Vous engagez-vous à ne pas sanctionner un conseiller de votre liste (retrait de délégation / responsabilité, mise à l'écart) uniquement pour un vote divergent ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Si cela concerne 1 vote, oui. Cependant, si cela concerne les orientations générales de la majorité (qui seront définis en concertation avec l'ensemble des élus de la majorité), il faudra se poser les questions avec l' élu sur des divergences d'opinions récurrentes.

La limite étant que si un élu de la majorité rejoint l'opposition, il y aura alors un retrait automatique de toutes ses délégations.

B4 - Vous engagez-vous à publier en ligne le règlement intérieur du Conseil municipal ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature

3) TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE OUVERTE

C1 - Vous engagez-vous à rendre publics l'intégralité des postes, fonctions et responsabilités afférents, directement ou indirectement, aux responsabilités du maire et de chaque conseiller municipal (responsabilités et représentations liées au mandat, délégations, organismes, Société d'économie mixte, syndicats, etc.) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise dans toutes nos actions institutionnelles.

C2 - Conseil municipal : dans le cadre de la transparence démocratique, votre liste s'engage-t-elle à publier dans un délai fixe en *open data* (format ouvert, librement réutilisable et exploitable) :

La liste des délibérations : _____ **Oui** **Non** **Ne se prononce pas**

La transcription des débats : _____ **Oui** **Non** **Ne se prononce pas**

Les résultats des scrutins : _____ **Oui** **Non** **Ne se prononce pas**

Le résultat : _____ **Oui** **Non** **Ne se prononce pas**

Le vote de chaque élu : _____ **Oui** **Non** **Ne se prononce pas**

La liste des présents/absents et procurations : _____ **Oui** **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature. Nous nous batons depuis plusieurs années pour que le conseil municipal soit retransmis en direct et pour que les procès-verbaux soient le plus complet possible

C3 - Vous engagez-vous à organiser la retransmission intégrale des conseils municipaux et de garantir leur pérennité en ligne ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

C'est une demande que nous avons formulée depuis des années auprès de la municipalité actuelle sans réponse positive. On nous dit que le cout de la démocratie (retransmission du CM) est trop cher (10000 euros par an). Pour nous c'est une promesse de campagne

C4 - Vous engagez-vous à créer un agenda public (accessible au public) de toutes les réunions publiques, y compris réunions de riverains, réunions de quartier et balades urbaines ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature et l'information est essentielle. La ville appartient à ses habitants, il faut donc qu'ils puissent être informés pour participer à la vie de la Cité. Une rubrique sur le site de la ville sera mise en place et le journal de la ville en fera la publicité.

C5 – Finances : Vous engagez-vous à publier en *open data* (format ouvert, librement réutilisable et exploitable) les éléments financiers suivants :

Ensemble des subventions : _____ Oui Non Ne se prononce pas
Ensemble des dépenses, hors marchés publics : _____ Oui Non Ne se prononce pas
Ensemble des marchés publics : _____ Oui Non Ne se prononce pas
Ensemble des financements, prêts et aides aux tiers, qu'ils soient publics ou privés :
 Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature. Pour les marchés publics, c'est déjà le cas de aprt la loi.

C6 - Quels indicateurs êtes-vous prêts à mettre à disposition des Livryens pendant la durée du mandat ?

Développement (réponse libre) :

Au-delà des indicateurs déjà mis à dispositions par tous les observatoires déjà existants, et comme la transparence sera de mise tout au long notre mandature, on peut envisager l'élaboration d'indicateurs en lien avec les conseillers de quartier et avec les acteurs associatifs représentatifs de la ville.

C7 - Vous engagez-vous à rendre publics, au fil de l'eau, les travaux et comptes rendus de réunions des instances municipales de démocratie participative ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature. Ces travaux sont faits dans l'intérêt des Livryens, il nous semble naturel de les rendre publics

C8 - Vous engagez-vous à garantir la communicabilité effective des archives historiques, courantes et intermédiaires de la ville conformément au Code du Patrimoine ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Le respect de la loi et des institutions est un socle pour les élus que nous serons.

C9 - Vous engagez-vous à garder accessibles sur le site internet de la ville les décisions, arrêtés et délibérations prises au cours du mandat 2020-2026 ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Oui si cela ne nécessite pas un coup financier et écologique supplémentaire en matière de conservation des données. Et si on ne le fait pas, ils seront communicables à toutes personnes qui en feront la demande.

4) URBANISME ET PLANIFICATION URBAINE

D1 - Quel est votre diagnostic sur le PLUi (Grand Paris Grand Est) appliqué à Livry-Gargan : qu'est-ce qui vous convient, qu'est-ce que vous voudriez changer, et par quelle procédure ?

Développement (réponse libre) :

Le PLUI est une obligation mais nous pouvons agir auprès de GPGE pour en modifier certains éléments. Ces négociations devront porter sur le cadre de vie, la réglementation en matière d'urbanisme. Nous devons également revenir sur le déclassement du patrimoine livryen. Il nous semble inacceptable de laisser les monuments historiques à la merci des promoteurs. Nous devons préserver l'histoire de Livry-Gargan.

D2 - Quels engagements prenez-vous sur la « respiration » urbaine : cœurs d'îlots, pleine terre, perméabilité, ombrage, îlots de chaleur ?

Développement (réponse libre) :

Les questions écologiques en rapport avec le cadre de vie sont essentielles. La ligne de conduite sera d'interdire l'imperméabilisation des sols qui ne le sont pas à se jours dans le patrimoine de la ville. Concernant leur aménagement, il sera décidé en concertation avec les Conseils de Quartier car les habitants doivent choisir leur cadre de vie. L'avis de ses Conseils et la décision finale sera respectée sauf si l'intérêt générale de la ville en veut autrement. Il faudra alors expliqué les choix différents qui seront fait.

D3 - Quelle est votre conception des cœurs d'îlot tels que prévus dans le PLUi ?

Développement (réponse libre) :

Un cœur d'îlot a une vocation écologique nécessaire. Ils doivent permettent de garder des espaces verts protégés, interdire l'artificialisation excessive des sols et empêcher la « sur-bétonisation de la ville ». Ils ne doivent pas empêcher les habitants de jouir de leur parcelle comme bon leur semble et ils ne doivent pas dévaloriser la valeur des terrains. C'est un difficile équilibre qui mérite une concertation avec les habitants. La ville doit être exemplaires et un moteur dans cette voie.

D4 - Comptez-vous renégocier, dans le cadre du PLUi, les orientations relatives aux cœurs d'îlot ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Les cœurs d'îlots ont été fixés sans concertation avec les habitants. Certains ne sont même pas informés que leur parcelle est devenue non constructible Il faut donc une grande communication et une concertation sur ce sujet. Les résultats de cette concertation nous donneront un contre-pouvoir puissant pour aller renégocier leur implantation.

D5 - Comment entendez-vous répondre aux objectifs de densification tout en assurant la préservation des espaces verts ?

Développement (réponse libre) :

La densification n'est pas une obligation absolue. Nous pouvons atteindre le « minimum » et pas chercher à aller au « maximum ». La ville doit rester à l'échelle humaine. Elle doit prendre en charge une grande partie de la préservation des espaces verts. Elle doit aussi obliger un quota d'espaces verts dans chaque construction. Il faut également rendre impossible les constructions sur les espaces verts et institutionnaliser des surfaces plantées. Les parcs municipaux doivent être sanctuarisés et ne pas servir de réserve constructible au service des promoteurs.

D6 - Comment entendez-vous répondre aux objectifs de densification tout en assurant la préservation du patrimoine bâti livryen, incluant les bâtiments déclassés dans le PLUi ?

Développement (réponse libre) :

En premier, il faut reclasser les plus beaux bâtiments du patrimoine livryen. Sur les bâtiments « privés », la ville doit avoir une action pour permettre leur préservation et notamment avec une réglementation relative à leur réhabilitation. Comme cela fut le cas, la ville peut également se porter acquéreuse de certains bien pour en maîtriser l'avenir.

D7 - Souhaitez-vous réintégrer dans leur protection patrimoniale les bâtiments suivants :

Pavillon Dionnet _____ Oui Non Ne se prononce pas
Castel Guy-Mollet _____ Oui Non Ne se prononce pas
Écoles Jacob _____ Oui Non Ne se prononce pas
Immeubles du bd Chanzy _____ Oui Non Ne se prononce pas
Gare de l'Abbaye _____ Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Réintégrer ces bâtiments veut obligatoirement dire qu'il faut une action forte pour les entretenir, voir les sauver (ce que n'a pas fait depuis 12 ans la majorité actuelle). Nous savons que cela va imposer un budget important pour le faire. Mais la préservation du patrimoine et du cadre de vie des livryennes et livryens est à ce prix.

D8 - Quelle importance accordez-vous aux objectifs ZAN (zéro artificialisation nette) ?

Développement (réponse libre) :

C'est un engagement important, voir essentiel. L'écologie mérite une grande politique car c'est l'avenir de la ville et de la planète qui en dépendent. Nous devons tout à chacun faire un effort pour que les générations futures puissent vivre correctement.

Il faut donc au maximum construire sur des sols déjà artificialisés, des zones déjà bâties.

D9 - Vous engagez-vous à publier en open data, chaque année, les indicateurs ZAN ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature et l'information est essentielle

D10 - Avez-vous un ou plusieurs projets urbanistiques pour la commune, et comment comptez-vous articuler ces derniers pour qu'ils ne se contredisent pas avec l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette), mais s'équilibrent réellement sur le terrain ?

Développement (réponse libre) :

Nous devons avant tout faire un travail pour contrôler les projets qui sont à l'étude ou déjà lancé. Si ceux-ci ne conviennent pas, il faudra voir comment ils peuvent être modifier pour éviter la sur-densification et le bétonnage à tout prix.

Sur les nouveaux projets, il faut mettre en place un mécanisme de compensation : 10 m² artificialisé = 10 m² « dé-bétonnés ».

Il y a donc un enjeu également dans la réhabilitation des bâtiments existants, moins couteux en terme écologique.

5) ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE ET BIODIVERSITE

E1a - Souhaitez-vous réintégrer dans le PLUi la protection environnementale et paysagère des parcs, jardins communaux et alignements d'arbres ? (*équivalent minimum séquences paysagères remarquables / Espaces Verts Paysagers et Écologiques*)

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

E1b - Souhaitez-vous réintégrer dans le PLUi dans leur protection environnementale et paysagère les espaces suivants ? (*équivalent minimum séquences paysagères remarquables / Espaces Verts Paysagers et Écologiques*)

Parc Lefèvre : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Parc de la Mairie : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Lac de Sévigné : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Parc Vincent-Auriol : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Parc Bellevue : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Parc des friches : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Parc Georges-Pompidou : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Cela va de soit avec notre projet global écologique et de préservation du cadre de vie. Ces parcs sont essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la préservation du bien vivre à Livry-Gargan. En période estivale, ce sont des ilots de fraîcheurs indispensables et leur préservation à long terme est indispensable.

E1c - Souhaitez-vous intégrer une protection environnementale et paysagère dans le PLUi pour les espaces suivants ?

Parc Georges-Clemenceau : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Parc du Castel Guy-Mollet : _____ Oui Non Ne se prononce pas

Autres _____ Oui Non Ne se prononce pas

Autres _____ Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Cela va de soit avec notre projet global écologique et de préservation du cadre de vie. Ces parcs sont essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans la préservation du bien vivre à Livry-Gargan. En période estivale, ce sont des ilots de fraîcheurs indispensables et leur préservation à long terme est indispensable.

E2 - Agenda 2030 : Vous engagez-vous à rendre public les documents de référence relatif (Objectifs de développement durable – ODD), ainsi que ses mises à jour, et à publier un tableau d’indicateurs de suivi ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera de mise tout au long notre mandature

E3 - Nuisances (bruit / axes routiers / ferroviaire) : comment entendez-vous garantir la protection de la santé publique au regard des nuisances sonores (axes routiers, ferroviaire, zones pavillonnaires et zones de densité urbaine) ?

Développement (réponse libre) :

Il faut travailler avec les partenaires et institutions qui peuvent agir en concertation avec les habitants. Nous devons être un appui pour faire avancer les choses qui ne dépendent pas directement des compétences de la ville. D’autres villes le font, nous devons le faire également. D’autres villes obtiennent des résultats, nous devons en obtenir également. Il faut agir auprès notamment de la SNCF, RAPT, Aéroport de Paris, la Région et l’Etat. Des fonds de financement existent également, il faut les mobiliser.

E4 - Gestion de l’eau : désimperméabilisation, noues, récupération d’eau de pluie, arrosage sobre, continuité écologique. Quels sites en priorité ?

Développement (réponse libre) :

Les sujets écologiques sont tous importants. Il faut agir sur tous les fronts car 1 solution unique n’existe pas. La ville en tant qu’acteur écologique majeur doit être un moteur en la matière.

Il faut établir un diagnostic des surfaces imperméables, réaliser des revêtements poreux sur l’espace public, installer des récupérateurs d’eau pluviales et inciter les particuliers à les mettre en place, les rendre obligatoires pour les nouvelles constructions, choisir des espèces végétales peu gourmandes en eau

Il faut équiper les services espaces verts de logiciel permettant une meilleure gestion de l’eau.

E5 – Souhaitez-vous mettre en œuvre des mesures visant la préservation de la biodiversité sauvage en ville (faune et flore : oiseaux, chauves-souris, hérissons, pollinisateurs, etc.) ? Comment ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Il faut faire un état de lieux de la biodiversité à Livry-Gargan. Il doit permettre de soumettre les projets à l’aune du respect de la nature. Cela fait aussi référence à la préservation des espaces naturels, des espaces verts, des espaces boisés, réalisation d’espaces verts, trames vertes

E6 – Souhaitez-vous généraliser une gestion différenciée des espaces verts (fauche tardive ciblée, zones refuges, diversification des strates, limitation des tailles sévères, etc.) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La biodiversité, l’écologie, le respect du vivant nécessite de nouvelles façons de faire. Nous devons pouvoir respecter le vivant tout en vivant en ville. Donc les techniques doivent prendre en compte les besoins de chacun. C’est absolument nécessaire pour permettre d’avoir des poumons de respiration dans une ville de plus en plus urbanisée.

E7 – Vous engagez-vous à intégrer la biodiversité du bâti lors des opérations de rénovation (protection des gîtes/nids existants, calendrier de travaux, diagnostics, dispositifs de maintien/recréation) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Dans la mesure du possible oui et si cela n'est pas possible, il faut créer de nouveaux espaces pour accueillir la faune qui sera déplacée. Cela devra se faire avec les associations de préservation de la nature et les commanditaires des travaux.

E8 – Vous engagez-vous à prévoir, dans les projets municipaux et/ou dans les prescriptions aux opérateurs, des dispositifs tels que : nichoirs intégrés, gîtes à chauves-souris, continuités végétales, toitures/façades végétalisées (lorsque pertinent) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Dans les projets municipaux, cela sera une de nos prescriptions si le besoin est présent et si c'est possible. Pour les constructions privées, il y aura une sensibilisation afin que des projets puissent prendre en compte cet aspect.

E9 – Vous engagez-vous à appliquer, pour tout réaménagement significatif (place, parvis, square, grande voirie), une démarche de prise en compte de la biodiversité fondée sur : éviter, réduire, puis compenser en dernier recours ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Bien évidemment, quand les projets peuvent s'adapter à la nature, il faut le faire. Si des espaces de biodiversité sont détruit, il faudra en créer d'autres en compensations.

E10 – Vous engagez-vous à encadrer les chantiers et opération (ville et opérateurs) pour limiter les impacts sur la biodiversité (périodes sensibles de nidification, protection des arbres/haies, continuités, etc.) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Cela sera pris en compte pour les chantiers de la ville. Pour les opérateurs privés, il y aura une sensibilisation à faire.

E11 - Politique de l'arbre : comment souhaitez-vous préserver la canopée existante ?

Développement (réponse libre) :

En refusant au maximum de couper des arbres en bonne santé et en en plantant d'autres. Nous souhaitons mettre en place l'action : 1 naissance, 1 arbres. Cette action est plus symbolique mais permet de communiquer sur l'importance de préserver les arbres et ainsi sensibiliser la population que ne le serait pas.

E12 - Abattages : quelle doctrine appliquerez-vous (dernier recours, expertise contradictoire, publication des diagnostics, replantation à l'identique vs diversité) ?

Développement (réponse libre) :

L'abattage des arbres ne peut pas être une habitude, ça doit être un dernier recours. Il faut d'abord essayer de trouver d'autres solutions. Si l'abattage est obligatoire, il devra être compensé par la plantation d'autres végétaux. C'est à ce moment aussi qu'il faudra étudier quels arbres ou arbustes planter en fonction des changements de climat notamment. Il faudra également tendre vers l'équilibre « carbone ».

E13 - Arbres matures : que mettrez-vous en place pour protéger durablement ce type de patrimoine naturel (sol, racines, chantier, clôtures, suivi sanitaire etc.) ?

Développement (réponse libre) :

Les chantiers devront prendre en compte le système racinaire des arbres qui se trouvent aux alentours. Il faudra également que les arbres et la flore soient protégés pendant le chantier.

E14 – Proposez-vous quelque chose pour le cèdre du Liban (ex RN3 - RD 933), nommé « Arbre de l'Année 2025 ».

Développement (réponse libre) :

Un diagnostic sanitaire et une mise en valeur. C'est un arbre exceptionnel qui mérite d'être plus visible. Il doit devenir un patrimoine exceptionnel de la ville et pas seulement un arbre exceptionnel. Il faut faire connaître son histoire, les risques qu'il a encouru ce qui le valorisera et renforcera son importance en tant que symbole de la ville.

E15 - Vous engagez-vous sur une protection des arbres centenaires de la ville ? Si oui, comment ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

En les inscrivant au patrimoine de la ville et en les classant en espèces remarquables

E16 - Vous engagez-vous à appliquer, chaque fois que possible, une politique de taille raisonnée des arbres sur la voirie communale ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Un arbre est un être vivant que se respecte. Prendre soin de lui, c'est prendre soin de nous car c'est prendre soin de notre cadre de vie.

6) MOBILITES, STATIONNEMENT ET SECURITE ROUTIERE

F1 - Êtes-vous favorable aux orientations du Plan local de mobilité du GPGE en matière de mise en place des 30 km/h sur l'ensemble de la voirie communale ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La voirie communale est diverse et une mesure telle que celle-là n'est pas forcément souhaitable. Il faut étudier les impacts positifs et négatifs. En l'état actuelle des connaissances, nous ne pouvons pas nous prononcer.

F2 - Êtes-vous favorable aux orientations du Plan local de mobilité du GPGE en matière de mise en place, sur l'ex RN3 (RD 933), d'aménagements cyclables la classant comme faisant partie de « l'armature cyclable principale » ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Dans notre programme nous proposons de créer des pistes cyclables protégées et continues.

F3a - Plan de circulation : prévoyez-vous la mise en place d'un véritable plan de circulation sur la ville ? incluant l'ensemble des mobilités existantes ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Nous allons faire une grande concertation en lien avec les Conseils de Quartiers et les habitants pour revoir le plan de circulation de la ville. Coordination, synthèse et correction des plans existants afin d'avoir un plan d'ensemble englobant tous les modes de déplacement. Les aménagements actuels sont trop souvent illisibles pour les habitants comme pour les utilisateurs. Ils ont conduit parfois à des situations absurdes conférant à l'absurde.

F3b - Comment ?

Développement (réponse libre) :

Coordination, synthèse et correction des plans existants afin d'avoir un plan d'ensemble englobant tous les modes de déplacement

F4a - Prévoyez-vous d'exclure l'automobile de certaines parties de la ville ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La place de l'automobile doit être réduite au profit d'autres modes de circulations. Certaines voies pourraient exclure la circulation motorisée (rues commerçantes, établissements scolaires). Cependant, la voiture est encore un moyen de déplacement obligatoire pour une partie de la population (horaires de nuit, manque de transport, personnes handicapées, personnes âgées ETC), il faut donc trouver un juste équilibre entre déplacement en commun, vélo, marche à pieds et voiture et bien d'autres modes de circulation.

F4b - Si oui, comment assurerez-vous l'inclusion des personnes dépendant de ce seul type de transport (mobilité réduite, nécessité de transport de charges, besoins quotidiens des riverains tels que courses et livraisons) ?

Développement (réponse libre) :

Cependant, la voiture est encore un moyen de déplacement obligatoire pour une partie de la population (horaires de nuit, manque de transport, personnes handicapées, personnes âgées ETC), il faut donc trouver un juste équilibre entre déplacement en commun, vélo, marche à pieds et voiture et bien d'autres modes de circulation. Il faut revoir le plan de stationnement, la délivrance de dérogations pour les voies piétonnes, des badges de stationnement sur plusieurs rues ETC...

F5 - Vélo : quelles liaisons continues et comment sécuriserez-vous les carrefours ?

Développement (réponse libre) :

Réalisation de pistes cyclables sécurisées en priorisant la desserte des établissements publics (médiathèque, mairie parcs...), des lieux publics, des commerces, des centres de santé. Mise en place de feux tricolores dédiés aux pistes cyclables, signalisation au sol claire. Formation à la pratique du vélo.

F6 - Tram T4 : quelles améliorations demandez-vous ? Pensez-vous intervenir auprès d'Île-de-France Mobilités pour demander un rétablissement de la qualité de service perdue ces dernières années ? Si oui, par quels moyens ?

Développement (réponse libre) :

La problématique du Tram-Train n'est pas seulement un problème livryen, c'est un ensemble de communes qui sont touchées. Il faut donc une intervention par le biais de l'EPT GPGE, du Conseil Départemental et des associations d'usagers. Saisine des conseillers régionaux élus du département pour demander plus de régularité, sécurité. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

F7 - Quelle stratégie proposez-vous pour répondre durablement aux difficultés de stationnement sur la commune, et comment envisagez-vous de repenser globalement la circulation et le stationnement dans les quartiers, sans grever davantage le budget des ménages ?

Développement (réponse libre) :

Pour ceux qui n'ont pas de parking, nous allons étendre le « pass » sur plusieurs rues afin d'éviter certaines contraventions. Nous inviterons les personnes ayant un parking chez eux à y rentrer leur voiture. On relancera l'aide à l'électrifications des portails pour faciliter le stationnement chez soi. Nous inciterons les bailleurs à la construction de parkings souterrain et obligerons à la construction de place de parking plus importantes.

F8 - Une partie importante du parc social dispose de parkings dédiés, souvent sous-utilisés, les locataires privilégiant le stationnement gratuit sur voirie plutôt que la location d'une place privative. Prévoyez-vous d'intervenir auprès des bailleurs sociaux ou d'employer d'autres leviers afin de régler ce problème de sous-utilisation de places dédiées ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Nous irons négocier avec les bailleurs pour les inciter à fixer des prix accessibles pour les places de parking et à sécuriser ces places. Pour l'équilibre financier Il vaut mieux 10 places occupées à un prix raisonnable qu'une seule place occupée place à un prix dissuasif. Cela libèrerait de l'espace sur la voirie pour d'autres usages.

F9a - Comptez-vous soutenir la prolongation du TZEN3 entre Gargan et Vaujours ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

F9b - Comptez-vous soutenir la prolongation du TZEN3 entre Gargan et Vaujours si celle-ci entraîne la suppression de l'alignement d'arbres et du cèdre du Liban ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

F9c - Comptez-vous soutenir la prolongation du TZEN3 entre Gargan et Vaujours si celle-ci entraîne la suppression de 2 voies de circulation sur l'ex RN3 (RD 933) ?

Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Il faut avoir les études avant de se prononcer car en l'état actuel cela pénalisera les Livryens et les habitants des communes voisines qui n'ont pas d'autres choix que d'utiliser la voiture. Mais il est sûr qu'il faut pousser la création d'un mode de transport fiable et rapide jusqu'à Vaujours.

F10 – Création d'une station du T4 à l'angle Marx-Dormoy / Léon-Blum : vous semble-t-elle possible et souhaitable ? Si oui, comment et avec quels appuis ?

Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Cela ne nous semble pas très utile puisque les stations sont déjà proches. Et s'il y avait une autre station, cela entrainerait automatiquement un allongement du temps de parcours. Donc l'utilité n'est pas forcément importante et pas dans l'intérêt général

F11a - Création d'une station de métro à Libération : Cela vous semble-t-il possible et souhaitable ?

Oui Non Ne se prononce pas

Développement (réponse libre) :

Quand cela était encore possible, il a été pris la décision de refuser car la contrepartie était une densification trop importante du quartier de la Libération avec une bétonisation excessive.

A ce jour, la question ne se pose pas puisque la création d'une gare du Métro à Libération est devenue une chimère impossible à réaliser. Les travaux sont trop avancés, les moyens financiers n'existent pas et il serait contre-productif de faire un trajet aussi court entre 2 stations. Cela ralentirait le trafic, augmenterait le temps de trajet et diminuerait les avantages du métro.

Par ailleurs la fragilité des sous-sols déjà constatée ne parait pas permettre une telle réalisation

F11b - Comment comptez-vous concrètement réaliser ce projet ? Comment tenir compte des conséquences d'une nouvelle station de métro sur les règles d'urbanisme et le stationnement ? Avec quels appuis ?

Développement (réponse libre) :

7) SECURITE, TRANQUILLITE PUBLIQUE

G1 - Quelles mesures concrètes (éclairage, médiation, police municipale, prévention, etc.) seront mises en place ? Comment en évalueriez-vous l'efficacité (faits, plaintes, enquêtes de victimation) ?

Développement (réponse libre) :

Nous proposons de réorienter les missions de la police municipale en police de proximité et de faire intervenir des médiateurs formés lors des sorties des collèges et lycées, ainsi que pour régler les litiges de voisinage.

Nous travaillerons avec l'Education Nationale pour faire de la prévention dans les écoles contre les violences, le harcèlement, le sexisme.

Nous étudierons un changement dans l'éclairage public afin qu'il se déclenche quand une personne passe dans la rue. Cela permettra de faire des économies d'énergie, de sécuriser les passant et de diminuer la pollution lumineuse.

G2a - Quelles mesures opérationnelles comptez-vous mettre en œuvre pour réduire les vols, agressions et incivilités, renforcer la prévention de la délinquance. Par quels moyens ?

Développement (réponse libre) :

Relancer le partenariat avec la Police Nationale afin qu'une meilleure coordination soit mise en place. La tolérance envers la délinquance, les incivilités ne doit pas être acceptée. Il faut une prévention mais également une répression adaptée. Des actions concrètes et régulières doivent être organisées.

Des rondes en période de vacances et de week-end prolongés doivent être intensifiées. Il faut relancer vraiment l'action « vacances tranquille » qui permet de déclarer son départ et demander une surveillance accrue de son habitation.

Une brigade environnement sera développée pour permettre la lutte contre les dépôts sauvages et les incivilités.

G2b - Quelle stratégie de prévention souhaitez-vous développer et quels indicateurs de résultats permettront d'évaluer l'efficacité de ces mesures ?

Développement (réponse libre) :

Les indicateurs sont ceux officiels de la police nationale et de l'Éducation Nationale.

G3 - Vidéosurveillance : quelle utilisation sera faite du réseau existant ? Comment garantirez-vous la disponibilité des vidéos en cas de plaintes ?

Développement (réponse libre) :

La vidéo surveillance est très encadrée par la loi et nous l'utiliseront en parfait respect de la loi. Nous interviendrons le plus rapidement possible en cas de panne ou de sabotage.

G4 - Entendez-vous réaliser un audit opérationnel de la vidéosurveillance (fonctionnement des caméras et du Centre de Supervision Urbain 'CSU') suivi d'évaluations annuelles et rendre public ces documents ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La transparence sera toujours de mise dans notre mandature.

La vidéo surveillance doit servir au quotidien mais elle ne peut totalement remplacer la présence humaine sur la voie publique. Il faudra donc se servir des deux pour assurer la sécurité et la tranquillité publique.

G5 - Données liées à la sécurité publique : les données statistiques relatives aux interventions de la police municipale seront-elles mises à disposition en open data ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

L'ensemble des statistiques des actions de la police municipale, tous comme toutes les statistiques de la ville seront accessibles et mises à disposition.

G6 - Nuisances du quotidien (rodéos, dépôts sauvages, feux d'artifice sauvages, tapages) quels dispositifs opérationnels entendez-vous mettre en place pour lutter contre ces nuisances ?

Développement (réponse libre) :

La police municipale aura pour consigne de lutter contre toutes les incivilités du quotidien. Elle travaillera dans le respect de la loi et en collaboration active avec la police nationale. Nous mettrons en place une brigade de médiations pour lutter contre ces incivilités qui nuisent au bon vivre sur la ville.

8) ÉCOLES, JEUNESSE, SPORT, SANTE

H1 - Votre vision et vos engagements sur la carte scolaire en ville ?

Développement (réponse libre) :

La carte scolaire pour les collégiens et les lycéens de la ville dépend du Conseil Départemental et de la Région. Nous agissons pour que les élèves de Livry-Gargan puissent étudier sur la ville s'ils le souhaitent. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le Département pour l'arrivée d'un 5ème collège sur la ville. La ville a besoin de ce collège, encore faut-il que le département le sache. Le CM doit agir et défendre nos enfants.

H2a - 5^e collège : Votre vision et vos engagements sur un 5^e collège à Livry-Gargan et sur la réponse à apporter à la saturation/évolution des effectifs (création d'un collège, extension/rénovation, sectorisation, autres solutions) ?

Développement (réponse libre) :

Nous pensons que la création d'un 5ème collège sur la ville est encore possible si la ville travaille vraiment avec le département. Cette collaboration permettra une prise en compte des besoins des collégiens livryens. Nous agissons pour que les collégiens de la ville puissent étudier près de chez eux. Nous nous appuyerons également sur les fédérations de parents d'élèves et sur les parents indépendants pour peser sur la décision.

H2b - 5^e collège : Vous engagez-vous à organiser une concertation transparente et continue avec les représentants de parents d'élèves, associations concernées, habitants et/ou riverains sur ce dossier (cadre, fréquence, comptes rendus publics) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La ville ne peut pas décider toute seule. Les parents d'élèves doivent faire partie de l'équation. Nous agissons avec eux en totale transparence et concertation. Sans eux, la ville sera moins forte et donc moins efficace.

H3 - Cantine : quels sont vos objectifs (qualité, local, végétarien, lutte contre le gaspillage) ?

Développement (réponse libre) :

Nous voulons de meilleures conditions d'accueil pour les enfants dans les cantines, une nourriture plus saine et des circuits courts d'approvisionnement renforcés. La qualité des repas doit être une priorité ainsi que l'éducation au goût. La lutte contre le gaspillage passera par une éducation dès le plus jeune âge à cette notion.

H4 - Avez-vous d'autres objectifs ou propositions de campagne relative aux cantines scolaires ? Lesquels ? Comment entendez-vous financer ces projets ?

Développement (réponse libre) :

La cantine doit être accessible à tous les enfants c'est pourquoi nous réviserons le quotient familial afin qu'aucun élève ne mange pas un repas équilibré le midi à cause du manque de moyens des parents. La politique tarifaire sera adaptée aux ressources des familles.

L'encadrement pendant la pause du midi sera renforcé

Le bio reste un objectif mais également les circuits courts afin de maîtriser l'approvisionnement en produit de qualités tout en maîtrisant les coûts.

La tarification sera au cœur de nos préoccupations sans pour autant mettre la cantine gratuite. Chacun doit payer en fonction de ses moyens pour plus de justice sociale.

H5 - Jeunes : quelles propositions sur l'emploi, l'orientation, les stages (partenariats entreprises), et sur les lieux (maisons de quartier) ?

Développement (réponse libre) :

La jeunesse est notre avenir. Nous devons développer des mécanisme d'aides : Bourses aux stages, aide à la recherche d'emplois, aide à la location (mécanisme intergénérationnel), aide aux transports, etc. Il faut travailler en étroite collaboration avec les organismes qui les accompagnent comme la mission locale.

Il faut également les inclure dans les décisions qui les concernent. Nous créerons un Budget Participatif Jeune qui sera dédié à des projets qu'ils présenteront et qui seront mis au vote. Ainsi, le projet ou les projets seront réalisés et financés. L'implication de la jeunesse dans la vie de la ville permettra de mieux les inclure dans les politiques publiques, de les écouter et de leur permettre de participer à la construction de leur nouvelle ville.

H6 - Vos projets pour la Clinique Vauban : quelles propositions concrètes avez-vous ? Quelles échéances ?

Développement (réponse libre) :

Création d'une commission Santé pour la mise en place d'une Maison d'accueil et de soins maternité et post maternité dans les locaux de la clinique Vauban. Il faut retourner vers l'ARS pour appuyer ce projet et envisager avec le corps médical d'autres solutions. Même si la réouverture de la clinique Vauban semble très compromise, il faut se battre pour garder un lieu de soins au service des livryens. Il faudra adjoindre aux services de la ville, ceux de professionnels compétents et qui peuvent nous aider à monter un projet pouvant obtenir l'accord de l'ARS. La santé est l'affaire de tous, des professionnels exerçants sur la ville, de ceux exerçants sur le département, doivent faire partie de l'équation.

9) SOLIDARITES, LOGEMENT, CADRE DE VIE

I1 - Logement : votre ligne sur le social / l'intermédiaire, la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation énergétique.

Développement (réponse libre) :

Le logement social est utile pour les familles modestes mais également pour les famille moyennes. Il doit être de qualité et respectueux de l'environnement. La mixité sociale doit également être une ligne de

conduite. Nous travaillerons avec les bailleurs sociaux pour des projets ambitieux et réalistes qui ne défigureront pas la ville.

Dans le même temps, nous lutterons de manière renforcée contre l'habitat indigne et contre les marchands de sommeil. Nous poursuivrons la rénovation énergétique des bâtiments municipaux

I2 - Seniors / handicap : accessibilité de l'espace public, accompagnement, lutte contre l'isolement : quelles actions entendez-vous mener dès la 1re année ?

Développement (réponse libre) :

La ville appartient à tous et nous devons partager l'espace public. Nous devons également le rendre accessible. Nous ferons un Plan Pluriannuel d'Investissement ambitieux pour l'accessibilité et la mise aux normes des bâtiments communaux. Un lieu d'aide et de solution de répit pour les aidants sera développé.

Une politique intergénérationnelle sera mise en place pour lutter contre l'isolement de nos seniors et permettre à tous de se connaître.

I3 - Vous engagez-vous à intégrer au plan de circulation un plan pluriannuel « piéton à mobilité réduite » et à publier ce plan chaque année ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Les mobilités doivent être accessibles à tous.

I4 - Propreté : quels sont vos objectifs en termes de prévention et d'information citoyenne ?

Développement (réponse libre) :

La police municipale sera dotée d'une brigade environnement afin de lutter contre les incivilités et notamment celle des dépôts sauvages.

La ville verra le nombre de poubelles publiques très augmenté avec des poubelles permettant le tri sélectif.

Une campagne d'information et d'incitation (prévention) sera faite en plus des mesures de coercitives (sanction).

I5 - Des engagements en termes de nettoyage et d'enlèvement des déchets jonchant la voirie et des dépôts sauvages ?

Développement (réponse libre) :

Une brigade de l'environnement sera là pour lutter contre les dépôts sauvages et sera aidée de la vidéosurveillance. Nous négocierons avec l'EPT pour des passages plus réguliers afin d'enlever les encombrants.

I6 - Vous engagez-vous à faire appliquer les sanctions réglementaires en matière de déchets sur la voie publique et de dépôts sauvages ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Des agents assermentés pourront verbaliser les contrevenants.

10) CULTURE, PATRIMOINE, IDENTITE DE LA VILLE

J1 - Pavillon Dionnet (lié à l'histoire de Métal Hurlant) : souhaitez-vous réintégrer le pavillon Dionnet dans sa protection patrimoniale ? Quelle est votre position exacte (vente, protection, réhabilitation, usage culturel) et quel montage (commune, mécénat, subventions, etc.) ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Nous avons la volonté de préserver le Pavillon Dionnet mais cela ne sera possible que si la vente et le projet de cession à l'IME n'est pas finalisé. Si le projet n'est pas encore acté, on pourra travailler sur une solution de réhabilitation en lieu culturel avec des mécénats artistiques (voir un festival de la BD).

J2 - Culture de proximité : pensez-vous augmenter le budget municipal dévolu à la culture ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

La culture, tout comme le sport, sont deux activités indispensables au bénéfice des citoyens. Les associations seront aidées selon des critères à définir et la transparence en matière de subventions sera totale.

J3 - Pensez-vous augmenter la part de subventions dévolues aux associations culturelles ?

Oui **Non** **Ne se prononce pas**

Développement (réponse libre) :

Même si nous en avons la volonté, cela dépendra des marges de manœuvres budgétaires (le budget étant quelque peu opaque) et il s'agira aussi de rééquilibrer entre associations sportives et culturelles par exemple

J4 - Quelle part du budget, quels lieux, quelle politique pour les associations, et quels critères d'attribution ?

Développement (réponse libre) :

Un audit budgétaire sera nécessaire avant toutes décisions. Il faut savoir quelques sont les marges de manœuvres dont nous disposerons avant de faire des promesses intenable.

Néanmoins, les subventions des associations seront publiques et transparentes.

Nous pensons créer un café participatif et associatif dans le quartier Chanzy pour que les habitants puissent s'engager et construire un lieu à leur image.

J5 - Spectacles vivants : Avez-vous des projets ? Si oui, lesquels ?

Développement (réponse libre) :

La vie culturelle, sportive se construiront avec les associations. Les élus ne peuvent décider de tout sans les habitants. Nos projets seront ceux que veulent les habitants et nous les déciderons en concertation.

La salle Jules-verne et le cinéma Yves-Montant pourront accueillir des spectacles de toutes catégories pour un choix équilibré.

J6 - Spectacles vivants : Si oui à la J5, dans un cadre hautement concurrentiel et une conjoncture de fermeture de lieux de spectacles, quels financements, lieux et partenariats envisagez-vous pour viabiliser l'exploitation des lieux ? Comment assurer le transport ou le stationnement du public ?

Développement (réponse libre) :

Nous devons faire des choix afin de répondre à tous. Un partenariat avec de plus grandes salles sera à travailler.

Livry-Gargan doit avoir une vie culturelle riche mais pas forcément vouloir faire comme les grands pôles culturels.

Il faudra de la qualité mais pas forcément des têtes d'affiches. On prévoit également de mettre en avant des talents locaux ou départementaux. Les jeunes, ou moins jeunes, artistes peinent souvent à trouver des lieux pour se faire connaître, leur donner une opportunité est un choix envisageable.

J7 - Quelles actions concrètes prévoyez-vous pour protéger, valoriser et financer l'entretien / la pérennisation du patrimoine local, y compris les bâtiments et sites historiques ?

Développement (réponse libre) :

Les bâtiments patrimoniaux de la ville méritent une attention particulière. Ils peuvent être au service des habitants pour en faire des tiers lieux. Les classer au PLUI et les intégrer dans un PPI de rénovation semble une première étape, par exemple le Castel. Nous ne pourrons pas réhabiliter tous les lieux historiques en 1 mandats alors que la ville n'a pratiquement rien fait depuis 12 ans. Il faudra faire des choix et notamment en fonction des budgets nécessaire et ceux disponibles. Une programmation à long terme sera nécessaire.

J8 - Avez-vous un projet précis de valorisation économique et/ou culturel d'un ou plusieurs bâtiments sur la commune ? Ce projet garantie-il sa conservation ?

Développement (réponse libre) :

Le non entretien du patrimoine livryen est un vrai sujet. Il faudra faire un état des différents lieux afin de pouvoir construire un plan d'action et d'investissement. C'est cet état des lieux qui pourra nous dire où l'on pourra développer des lieux culturels, artistiques ou simplement des lieux pour des activités d'associations.

Pour les lieux économiques, il faudra redynamiser les commerces de la ville (Chanzy mais pas que). L'implantation de commerces de bouches de qualité pourra se faire dans les locaux appartenant déjà à la ville en favorisant, par une politique de loyer en adéquation, l'installation d'une jeune commerçant.

Pour des lieux économiques et culturels, le patrimoine de Livry Gargan permet de mettre en valeur notre histoire. Le remise en place d'un Office de Tourisme dynamique permettrait de faire rayonner notre ville et de développer le tourisme, source de rentrées financières.

11) QUESTIONS DIVERSES

K1 - Donnez 3 sujets où la mairie décide seule, 3 où l'intercommunalité décide, 3 où le département ou la région jouent un rôle majeur.

Développement (réponse libre) :

Une ville est la seule collectivité territoriale qui a de par la loi une CGC (Clause Générale de Compétences). Elle est donc seule à pouvoir agir dans tous les domaines (contrairement aux ETP, EPCI, Départements, Régions qui ont leurs compétences propres et qui doivent agir en partenariat si elles veulent sortir de celles-ci).

Mairie :

- 1) Création et l'entretien d'école, car elle a la compétence en matière d'école maternelle et primaire. Cette compétence est d'autant plus grande depuis que l'école est obligatoire à partir de 3 ans.
- 2) L'entretien et la rénovation de la voirie communale
- 3) Les aides extra-légales et les politique publique d'accès aux droits du CCAS. Même si c'est un établissement autonome, les CCAS ont comme Président de droit le maire de la ville

Etablissement Public Territorial qui sont des intercommunalités créées par la loi NOTRe de 2015. Ils disposent de six compétences obligatoires « en propre » :

- 1) l'assainissement,
- 2) la gestion de l'eau,
- 3) la gestion des déchets ménagers et assimilés,
- 4) la politique de la ville,
- 5) le plan local d'urbanisme
- 6) le plan climat air et énergie (article L. 5219-5 du CGCT).

A ces compétences peuvent venir s'ajouter des compétences transférées par les communes. En lien avec les EPT, les villes peuvent gérer une partie de ces compétences sur leurs territoires.

Le département a comme principales compétences : l'Action Sanitaire et Sociale (action en faveur des familles, de l'enfance, des séniors, des personnes en perte d'autonomie et/ou handicapées), les collèges et la voirie départementale et ex-nationale

La Région a comme principales compétences : les transports, les lycées, la formation professionnelle, le développement économique.

K2 - Quelle est votre vision pour l'avenir des commerces de proximité qui jalonnent la ville et comment attirer des commerces variés et de qualité ?

Développement (réponse libre) :

Le commerce de proximité a été depuis plusieurs années mis à mal par les grands centres commerciaux. La création de la zone d'activité autour de Carrefour (ex-CORA) a accéléré le déclin des petits commerces de la ville.

Et pourtant, leurs présences participent à la vie économique, sociétale et sont révélatrices de la vie d'une Cité. Un cœur de centre-ville, ou une artère centrale, sans commerce ou avec des commerces qui ne remplissent pas leur rôle est automatiquement dévalorisé. Livry-Gargan a perdu de ce dynamisme et ses artères commerçantes ont perdu de leur attractivité. Il faut redonner vie à ces lieux en agissant pour l'implantation de commerces de bouches, des restaurants, des lieux de vie, des lieux de rencontre. Ça doit être des lieux de lien humain, de lien social, des lieux de vie ou il fait bon vivre et où l'on a envie d'aller. Là où il y a du monde, il y a de l'activité et notamment de l'activité économique. Un commerçant à besoin de chalands pour faire fonctionner son commerce, il faut donc faire venir des habitants dans ses lieux.

Nous ferons donc un partenariat pour la création d'une foncière locale pour maintenir des loyers accessibles et aider des jeunes commerçants qui s'installent. Dans le même temps, nous agissons pour créer des lieux de rencontres (café associatif, maisons de quartiers) et des animations (fêtes des commerçants, animations municipales, services publics ouvert le samedi etc..) afin de drainer et faire venir les habitants dans ces lieux. Il faut redonner l'envie de se rencontrer et de dialoguer là où il y a de la vie, il y a des commerces.

Une ville qui bouge, fait bouger les commerces.

Plus particulièrement sur le boulevard Chanzy, il faudra également repenser les aménagements en concertation avec la ville des Pavillons-Sous-Bois. La politique volontarisme sur cette avenue ne peut se faire qu'en concertation de par sa situation géographique. L'unité de cette avenue doit être préservée pour lui rendre son lustre tout en lui donnant une nouvelle fonction de lieu de rencontre.

Validation et signature

Nom et qualité : MARIE-LAURE HODÉ

Date : 02/03/2026

Signature : _____